



mon ex employeur refuse de me re donner un certificat de travail

Par **ezal**, le **30/12/2011 à 16:36**

bonjour, il y a quelques années, j'étais coiffeur dans un salon, ou cela s'est tres mal passé, j'ai été malhonnête et stupide.
j'ai été licencié et c est mérité...
je l'ai recontacté car il me faut en urgence un papier (certificat de travail), mais il m'a envoyé bouler assez méchamment... que puis je faire?

Par **P.M.**, le **30/12/2011 à 16:52**

Bonjour,
Normalement, le certificat de travail ne doit être délivré qu'en un seul exemplaire...

Par **ezal**, le **30/12/2011 à 16:55**

Tres bien, merci de la reponse, donc il est en droit de refuser de me donner un duplicata